

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 26 MAI 2023

DELIBERATION N°CP2023-05/5/28 DOSSIER N°5717	SUBVENTIONS AGRICOLES AUX ASSOCIATIONS (FDSEA 23, SYNDICAT DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE TRAITS DE LA CREUSE ET ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA CREUSE) ET AU COMICE DE ROCHES
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Hélène PILAT à Jérémie SAUTY
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Guy MARSALEIX à Bertrand LABAR
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

Absent(s) - excusé(s) :

Isabelle PENICAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : SUBVENTIONS AGRICOLES AUX ASSOCIATIONS (FDSEA 23, Syndicat des éleveurs de chevaux de traits de la Creuse et Association Canine Territoriale de la Creuse) et au COMICE de ROCHES



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-05/5/28 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes :
 - 1 380 € pour le fonctionnement du Syndicat des Éleveurs de Chevaux de Trait de la Creuse (Valorisation du cheval de trait pour la génétique et l'utilisation, organisation de leurs concours).
 - 300 € pour l'organisation de la 10^e édition du marché nocturne des producteurs du 19 juillet 2023 par la FDSEA 23.
 - 500 € pour l'organisation des manifestations canines par l'Association Canine Territoriale de la Creuse.
 - 400 € pour l'organisation le 9 septembre 2023 du Comice Agricole de l'ancien canton de Chatelus-Malvaleix sur la commune de Roches.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Ch. 65 – Art 65748 - fonction 6312 et Ch. 65 – Art 65748 Sous-Compte Comices – Subventions Comices Agricoles - Fonction 6312.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET